

# Institut | Jean | Nicod

CNRS-ENS-EHESS UMR 8129

29 rue d'Ulm, 75005 Paris, France

[www.institutnicod.org](http://www.institutnicod.org)

Roberto Casati

[casati@ehess.fr](mailto:casati@ehess.fr)

[roberto.casati@ens.fr](mailto:roberto.casati@ens.fr)

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Institut Jean Nicod du 15/11/2019

Présents: Marta Abrusan, Margherita Arcangeli, Nadine Bade, Nicolas Baumard, Alban Bouvier, Denis Buehler, Roberto Casati, Valerian Chambon, Woojin Chun, Frédérique de Vignemont, Jérôme Dokic, Aida Ebrahimi-Dinani, Paul Egré, Nathalie Evin, Vincent Gaudefroy, Carlo Geraci, Valeria Giardino, Marco Inchingolo, Pierre Jacob, Jeremy Kuhn, Alda Mari, Salvador Mascarenhas, Hugo Mercier, Olivier Morin, David Nicolas, François Olivier, Gloria Origgi, Elisabeth Pacherie, Eleni Palaiologou, Jérôme Pelletier, François Recanati, Philippe Schlenker, Carlota Serrahina, Benjamin Spector, Brent Strickland.

Excusés: Jean-Baptiste André, Sacha Bourgeois-Gironde, Isidora Stojanovic (en congé maternité).

L'AG commence à 10h.

## 1. Communications de la Direction

Tout d'abord, on reçoit trois membres nouveaux : Denis Bühler, Valeria Giardino et Olivier Morin, et on leur souhaite formellement la bienvenue chez nous.

Notre nouveau Nicod est livré pratiquement sans retard. Quelques images sont disponibles ici: [Making of](#).

Autre événement majeur, une importante convention avec l'université UM6P (Maroc) est à l'étude, Nicod acteur privilégié et un banc d'essai pour des nouvelles formes de rayonnement de notre recherche; merci à Brent Strickland pour son travail sur ce projet. A noter que Brent fait une demande de mise en disponibilité de 4 mois auprès du CNRS pour se dédier intégralement au projet.

La liste de nos équipes :

Agency, Collective Intelligence, CoLoR, Epistemic Norms, Evolution and Social Cognition, Fiction, Language, thought & behavior, LINGUAE, Mind and Language, Perception Memory Representations, Sign Language.

(avec un petit changement de nom et d'affectation, Sacha rejoint l'équipe de Alda qui change son nom; il devrait prochainement décider de son équipe de référence principale)

Last but not least, François Recanati a été reçu au Collège de France et il sera bientôt intronisé. Vous tous connaissez notre admiration pour son travail et pour la trajectoire exemplaire de son parcours scientifique et de direction du labo, c'est le moment de le féliciter.

Nous présentons nos remerciements à notre personnel administratif qui a pas mal été sous pression de derniers mois.

Entre autres nous avons dû gérer

-des situations administratives difficiles

-des situations financières compliquées

et nous avons vu partir Uriah Kriegel, qui a rejoint l'université Rice à Houston.

### 1.1 Contexte institutionnel, sortie de l'EHESS de PSL.

Cela a eu un certain impact sur les masters, en particulier on a risqué de retirer du CogMaster tous les DE EHESS. In fine, une co-accréditation EHESS pour le cogmaster a résolu le problème. Du coup, la sortie de l'EHESS a rendu presque plus lisible son rôle dans le CogMaster.

Le CNRS, dans un souci de lisibilité, a souhaité faire passer l'EHESS en tutelle secondaire pour le labo. On a fait état de notre surprise, mais la décision n'a pas changé. Elle pourrait évoluer.

1.2 Changement de la direction adjointe Science à l'ENS. Anne Christophe remplace Yves Laszlo. On avait travaillé de concert avec Laszlo et on apprécie la direction d'Anne Christophe, qui connaît bien notre labo.

1.3 Travaux: après une longue attente, et un premier report, on a commencé les travaux pratiquement immédiatement après la sortie du LSCP. Le chantier, pourtant simple en principe, a connu un certain nombre de difficultés.

Les difficultés principales étaient dues au phasage, qui a pris de mois de négociations en interne et avec les autres équipes du DEC, la direction du DEC, les services de l'École, et a été soumis à plusieurs éléments aléatoires, dont la fin des travaux, le déménagement du LSCP, et la nécessité de composer avec la demande du LSP pour les locaux linguistique

Les travaux du Satellite ont risqué une interruption à cause d'un incident de programmation. Nous avons pu intervenir à temps.

Le CNRS a transféré 135000 € à l'ENS pour financer les travaux du pavillon jardin et du Satellite, l'ENS étant ici maître d'ouvrage.

- dec190018 dr02ext pour 33000 € du 12/4/19,

- dec180052 dr02ext pour 52000 € du 28/8/18,

- dec180024 dr02ext pour 50000 € du 22/5/18.

Une partie de cette somme n'ayant pas été utilisée (env 20000 euros, vérifications finales en cours), elle devrait normalement être reversée au labo par l'ENS.

On a attribué les espaces dans le Pavillon Jardin et dans le bâtiment principal avec un processus négocié et consensuel et en gardant certains paramètres en vue. Je dois remercier Elisabeth Pacherie pour un long travail dans l'ombre qui a duré plusieurs mois et qui a produit une dizaine de propositions intermédiaires, en amont de la rénovation.

#### 1.4 Personnel administratif

Le départ sans nous prévenir de Mme Lesguillons nous a empêché d'ouvrir un poste Noemi de remplacement; la direction de l'INSHS nous a donné un autre instrument de mobilité (FSEP) qui présuppose l'accord du labo que le ou la candidat.e quitte; nous avons été sur le point de recruter une excellente candidate (après deux tours d'interview, merci à Nathalie, Frédérique et à Clémentine Fourier), mais la demande de la candidate a été refusée en haut lieu.

La direction de l'InSHS nous signale d'ailleurs que:

elle ne dispose "plus de CDD depuis plusieurs mois et contrairement à ce qui s'était passé il y a 3 ans, la fin de l'année civile ne signe pas la fin de la pénurie.

(La Direction a) "quelques doutes sur la possibilité de pouvoir y recourir dans les mois à venir." Elle nous "invite à tenir compte de cette situation compliquée pour nous tous et à intégrer, quand cela est possible, des mois de CDD dans les projets que vous déposez auprès de toute instance de financement, que ce soit pour du pilotage du projet ou pour des compétences type BAP F, BAP D, etc. "

Comme nous ne ponctionnons pas les contrats, nous utilisons dans ce cas la dotation, et Eleni Palailogou épaulé le secrétariat et la direction essentiellement pour la partie communication. On va probablement devoir passer à 40% pour elle, sur la dotation. Une discussion en AG porte sur la nécessité d'un poste à plein temps communication; la Direction rappelle les différentes tâches qui affèrent au poste.

Nous avons également dû composer avec un recrutement contre-productif en CDD du CNRS.

1.5 Ecole d'intelligence collective. Il s'agit d'une initiative individuelle mais massive, avec des très importantes implications pour le labo. Convention en cours, situation de Brent en cours comme précisé plus haut. A l'avenir, il serait avisée de préparer des projets d'une telle envergure avec la direction *très* en amont.

1.6 Doctorants CNRS: on a fait remonter un certain nombre de demandes/profils. C'est un dispositif nouveau, on peut probablement espérer une ou deux bourses.

## 1.7. Prix Jean Nicod

Le CNRS a souhaité changer la convention avec la Fondation Meyer qui abonde le prix. Or ce processus a pris plus longtemps que prévu. L'avenant a finalement été signé. Le prix 2020 sera octroyé à Leda Cosmides et John Tooby. Le Comité tiendra une réunion le 16 décembre pour décider des prix 2021 et 2022, on demande aux chercheurs de faire remonter des signalements.

1.8. Carnot Cognition, on doit évaluer suivant l'évolution, on a fait un recensement des activités de valorisation. Carnot cherche à créer des chaires industrielles qui sont à tous les effets des petites ANR. Il faut rationaliser notre valorisation c'est un moyen de le faire. Il serait souhaitable qu'il se charge de la construction de projets comme celui de Collective Intelligence, par exemple.

Fin des communications. On passe aux:

## 2. Points à l'Ordre du Jour:

### 2.1 Visite de la Cour des Comptes et optimisation de la dotation

Le 19/11 à 14h on reçoit la Cour des Comptes, qui aura des questions spécifiques. On a transmis aux chercheurs lors de l'AG un document avec nos réponses, provisoires, à des questions probables. (Mise à jour: le 15/11 au soir on a reçu la liste définitive des questions, sur laquelle on travaille.)

Après discussion de différentes propositions (financer des stages, financer davantage le Colloquium) l'AG propose d'augmenter la dotation individuelle.

--((NB: Calculs à faire, *donc proposition sujette à ajustement*:

Dotation de base de **2000** euros/an pour chaque chercheuse/chercheur, à partir de l'année budgétaire 2020. S'ajoute la prime de 250 euros/doctorant.e ou PostDoc, dans la limite de 3 doctorant.e.s ou PostDoc. Le matching grant est toujours là si on dépense pour les voyages des doctorant.e.s, la partie co-financée par l'institut étant soumise à un droit de regard, on ne co-finance que les invitations avec présentations etc. Limite totale de dépenses par membre incluant prime et match, 3500 euros. Pas de reports possibles sur l'année suivante, emprunts possibles sur sa propre dotation de l'année suivante, emprunts possibles et même encouragés entre membres.))--

A noter que cette augmentation déplace vers les équipes le financement d'éventuels stages, dont les membres doivent s'accorder afin de constituer la somme nécessaire (pour rappel, env. 2500 euros par stage, chargés.)

On discute également de propositions pour raviver le Colloquium, qui est en difficulté depuis des années. Différentes suggestions sont à l'étude. Plus en général, la Direction souhaite une labellisation IJN plus claire des initiatives des différentes équipes (logo ou en-tête ou nom de l'IJN dans les communications, logo affiché de façon très lisible).

### 2.2. AG Restreinte: discussion des recrutements (seuls les membres permanents)

2.2.1 - L'année dernière, le labo a fait une lettre pour un chercheur, qui a avait été auditionné en 2018 par la 35, et qui s'est présenté sur le poste de la 35 et au titre du concours handicap. La procédure est spécifique au concours et elle prévoit de déposer une demande dans l'interface de gestion Dialog. Si un labo ne présente pas de demande, le candidat ne peut pas se présenter au titre du concours handicap.

On a distribué, avant l'AG, le dossier grâce à un document partagé, incluant le projet provisoire, le CV et la liste des publications du candidat. Le chercheur a un certificat RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé), non inclus dans le répertoire transmis.

On rappelle des éléments de contexte important: nous venions de voir partir un chercheur et que nous en aurions perdu un autre, tous les deux philosophes. Dans les années précédentes, nous avons vu les départs à la retraite de Jacob et de Proust, et le passage de De Vignemont à la 26. Du coup, la situation de la philosophie méritait attention, et on a essayé une voie pragmatique, en utilisant les instruments de la mutation et du concours handicap. Sachant que pendant 15 ans le seul recrutement en 35 était celui qu'on venait justement de perdre. On souligne également que cette candidature, ainsi que les autres discutées l'année dernière, relèvent d'une "phase de transition" entre une période relativement expansionniste et une période plus contrainte par l'espace.

En juin dernier, la direction de l'INSHS nous a alerté sur le fait qu'il y avait un très grand nombre de candidatures pour le concours handicap, et demandé si, au vu des arbitrages qui auraient vraisemblablement défavorisé certains candidats, dont le nôtre, il aurait été possible de refaire la demande pour notre candidat dans Dialog, au titre du concours suivant. Ce que j'ai fait, en considérant que c'était un acte administratif dans la continuité du choix.

La direction demande à l'AG de valider ce choix, donc d'exprimer un soutien au candidat pour le concours qui s'ouvre. Sur fond de reconnaissance de l'excellence du candidat, publiant, avec des intérêts transversaux, et personne avec qui on a du plaisir à travailler.

La direction mentionne également que ce serait très pénalisant pour le candidat à ce stade de retirer notre support (en particulier, de ne pas faire une lettre au titre du concours général de la 35), et que ce choix, dans le cas spécifique du concours handicap, serait peu lisible pour le CNRS.

Une discussion s'ensuit et deux propositions sont présentées à l'AG:

Proposition 1 Maintenir la position présentée par la direction et faire une lettre pour le candidat au titre du concours général de la 35.

Proposition 2 Explorer d'autres possibilités pour le candidat (contacter autre labo, accompagner la démarche, faire remonter le case à l'InSHS qui devrait intervenir sur Dialog), si l'issue n'est pas favorable, procéder avec la Proposition 1.

Dans les deux cas, on ne réitérera pas notre support une troisième fois si le candidat n'est pas recruté par le CNRS.

Les deux propositions sont mises aux votes. 23 votants, 1 blanche, propositions 1: 11 votes, propositions 2: 11 votes.

On propose à la Direction d'arbitrer.

(Mise à jour: 18 novembre: la Direction a arbitré en faveur de 1, et en a donné communication aux membres par email.)

2.2. Pour les recrutements:

-Après la rénovation, l'espace est occupé de façon presque optimale, visant l'individualisation des bureaux. On a une probable petite marge dans les années à venir, mais elle reste petite (optimisation des bureaux sous-occupés et sur-occupés, possibilité qu'on ne peut jamais exclure d'un changement professionnel, etc.).

Sur la base du fait qu'il faudrait:

- être réaliste quant aux contraintes spatiales de l'IJN
- avoir une conception à long terme de l'avenir de l'IJN
- embaucher des chercheurs qui sont les meilleurs dans leur domaine, mais qui sont aussi susceptibles de rester à l'IJN et qui veulent interagir avec leurs collègues,

L'AG s'accorde sur les principes suivants:

une rédaction de 3 lettres de soutien max au CNRS dans les 6 prochaines années.

La façon dont les candidats seront sélectionnés est la suivante :

- les membres représentatifs des principales aires de recherche proposent un nom de candidat qu'ils souhaitent soutenir,
- le candidat est invité à faire un " job talk " (voyage payé par l'IJN) et à discuter avec tout le monde. Les membres de l'IJN votent ensuite.
- si la majorité des voix est favorable, le directeur décide d'écrire une lettre de soutien au CNRS.
- si le candidat est recruté, la discipline qui le porte "sature" son "quota" de postes disponibles.

En outre, en cas de départ d'un membre de l'IJN, il est possible, si la demande est faite, de chercher à le remplacer. Ce remplacement n'empiète pas sur les "quotas".

L'objectif à 6 ans est de nous encourager à ne pas nous précipiter, mais simplement choisir le meilleur candidat auquel nous pouvons penser au cours des six prochaines années. Le nouveau mode de recrutement prend effet à partir du concours CNRS 2020

On donne mandat à Nicolas Baumard, Valeria Giardino et un représentant de l'aire linguistique de définir le périmètre des aires.

L'AG est levée à 13h45.

18/11/2019

Roberto Casati (Directeur) et Frédérique de Vignemont (Directrice Adjointe)

